



Commission Electorale PACA
Ligue de Provence de Basket Ball
Ligue de Côte d'Azur de Basket Ball



APPEL A CANDIDATURE
LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
BASKET BALL

Conformément aux statuts de la Ligue PACA de Basketball, il sera procédé, au cours de l'Assemblée Générale Elective du samedi 15 décembre 2018 à St Maximin (83), à l'élection des membres du Comité Directeur de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Basket Ball.

Les candidatures à l'élection au Comité Directeur doivent être adressées :

exclusivement par lettre recommandée avec avis de réception à Madame Claudie DELPOUX Présidente de la Commission Electorale

Madame Claudie DELPOUX Présidente de la Commission Electorale
LIGUE COTE D'AZUR DE BASKET-BALL
12, Allée des Imprimeurs 06700 Saint Laurent du Var

A compter du 15 Octobre 2018 et jusqu'au mardi 6 novembre 2018 à minuit (cachet de la poste faisant foi), date de clôture des candidatures

Documents Jointes :

1 - **Acte de candidature** à compléter par le candidat et permettant de renseigner explicitement

- Son comité d'origine.
- Son sexe.
- S'il candidate en qualité de médecin.

Attention aux modalités de retrait d'une candidature en amont de l'élection (au plus tard 15 jours avant l'Assemblée Générale, par LR/AR au siège de la Ligue de Côte d'Azur). Audelà de ce délai, il ne sera plus possible pour un candidat de retirer sa candidature et son nom sera obligatoirement soumis au vote.

3- **Procuration** : elle permet à un président de donner pouvoir au porteur des voix d'un autre club et doit être adressée au siège de la Ligue Régionale au plus tard la veille de l'Assemblée Générale et/ ou par courrier électronique à la Présidente de la Commission comelectoralePACA2018@gmail.com

4 - **Mandat de représentation** : il permet à un licencié de porter les voix de son propre club à la place de son Président. Le porteur peut se présenter le jour de l'AG avec ce mandat sans avoir besoin de l'adresser préalablement au siège de la Ligue Régionale.

5 – **Modalités électorales**

6- **Mécanisme de contrôle des résultats**

ATTENTION toute personne votante ou candidate devra se munir d'une pièce d'identité valide qui sera exigée lors de l'émargement.

Le Président de la Ligue de Provence
Monsieur Jean Pierre BRUYERE

Le Président de la Ligue Côte d'Azur
Monsieur Patrick COLLETTE